

<p>Date de convocation :  22/01/2025</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</p> <p>COMMUNE DE DUNIERES</p> <p>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
--	--

Le vingt-sept janvier deux mil vingt-cinq à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Christophe MOULIN, Fanny MOURIER, Jean Pierre NOUVET, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (18).

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à Fanny MOURIER), Catherine MARCON (pouvoir à Pierre DURIEUX), Emeline MOUNIER (pouvoir à Isabelle MEYNET), Thierry SABOT (4).

Absente : Colette MORIN (1).

Monsieur Cédric BROUSSARD a été désigné secrétaire de séance.

**OBJET DE LA SEANCE : Tarif repas cantine Ecole Jacques Prévert.**

**DCM 20250127-7**

Monsieur Le Maire rappelle les délibérations DCM20210218-5, DCM 20230427-6 et DCM 20240729-8 relatives aux tarifs de la cantine.

Monsieur le Maire informe que Newrest doit augmenter le temps de travail au niveau de la plonge de 1.5 heure par jour. Cette augmentation de frais de personnel va être répercutée sur le prix du repas

Il propose donc au Conseil Municipal d'augmenter le prix du repas de l'école Jacques PREVERT.

Le Conseil Municipal, à la majorité deux abstentions : Isabelle MEYNET et Jean Pierre NOUVET :

- Valide cette augmentation et fixe le prix du repas de l'école Jacques Prévert à 4.24 € ;

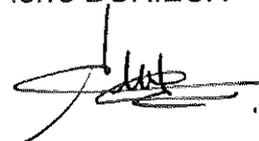
- Fixe le prix du repas des enfants non-inscrits à la cantine de l'école Jacques PREVERT à 8.48 € ;

043-214300873-20250127-DCM20250127\_7-DE  
Reçu le 17/02/2025

- Précise que ces augmentations seront effectives à compter du 1<sup>er</sup> février 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Pierre DURIEUX



Le Secrétaire de séance,  
Cédric BROUSSARD



**AR Prefecture**

043-214300873-20250127-DCM20250127\_7-DE  
Reçu le 17/02/2025